



## Formulaire de demande de transfert santé et sécurité

**Toute demande pour des motifs de santé et de sécurité doit être appuyée par une recommandation d'un professionnel de la santé ou des services sociaux, d'un organisme communautaire reconnu ou d'un service de protection publique, en fonction du principal motif identifié dans la présente demande.**

<b>Nom et prénom du demandeur</b>	
<b>Adresse actuelle</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'arrivée dans le logement</b>	

Le transfert de logement pour motif grave de santé et sécurité peut permettre de prolonger l'autonomie du locataire. Cependant, les motivations d'un tel transfert doivent être reliées directement au logement ou à des circonstances qui détériorent la qualité de vie du logement. Le transfert de logement devient donc l'unique solution à une des problématiques suivantes :

- ⇒ **L'état de santé** : un membre du ménage est atteint d'une maladie grave et incurable en stade avancé ou a atteint un niveau de perte d'autonomie tel qu'un changement de logement permettrait d'améliorer sensiblement ses conditions de vie ou de prolonger son autonomie. ***L'attestation médicale de l'OMHLS ET un rapport médical sont OBLIGATOIRES.***
- ⇒ **La mobilité / l'accessibilité** : un membre du ménage rencontre des problèmes sérieux de mobilité ou d'accessibilité au logement ou à l'intérieur du logement, problème qu'un relogement permettrait de résoudre ou d'atténuer grandement; ***L'attestation médicale de l'OMHLS ET un rapport provenant d'un ergothérapeute ou d'un médecin sont OBLIGATOIRES***
- ⇒ **La situation familiale** : un événement grave survenu à l'intérieur du ménage et dont le maintien dans le logement peut avoir un impact négatif significatif sur la santé mentale ou physique d'un ou de plusieurs membres du ménage; ***Documents d'un organisme reconnu, du CISSS ou un rapport de police à l'appui.***
- ⇒ **L'environnement / le voisinage** : l'environnement ou le voisinage représente une menace sérieuse ou grave articulée et dirigée directement et personnellement sur un ou plusieurs membres du ménage. ***Documents d'un organisme reconnu, du CISSS ou un rapport de police à l'appui.***



## Fonctionnement

- ⇒ Le locataire doit remplir le formulaire de transfert santé-sécurité;
  - ⇒ Aucun frais n'est exigé en lien avec la demande;
  - ⇒ Toute demande de relogement doit être appuyée par les pièces justificatives en lien avec le motif;
  - ⇒ Aucun choix de secteurs;  
*(Le demandeur ne peut se prévaloir des dispositions prévues au règlement sur les choix de secteurs puisque le traitement prioritaire est basé sur le fait que la situation ponctuelle du ménage exige un relogement immédiat.)*
  - ⇒ Lorsqu'un locataire refuse un logement, il est retiré de la liste d'admissibilité et il devra attendre un an à compter de la date à laquelle il refuse le logement avant de refaire une demande.

## Modalités

- ⇒ Pour qu'une demande de transfert soit acceptée, le logement actuel du locataire doit être en bon état. Un employé de l'OMHLS se rendra sur les lieux pour constater si l'état du logement satisfait les critères d'admissibilité. L'OMHLS se réserve le droit de faire une visite supplémentaire avant l'offre de logement;
  - ⇒ Aucun contenant de peinture ne sera fourni;
  - ⇒ Aucune compensation monétaire pour les frais inhérents au transfert :
  - ⇒ L'OMHLS se réserve le droit de facturer le locataire si les conditions de départ ne sont pas respectées.

## MOTIF DE LA DEMANDE DE TRANSFERT

- un membre du ménage est atteint d'une maladie grave
  - un membre du ménage rencontre des problèmes sérieux de mobilité ou d'accessibilité
  - un événement grave survenu peut avoir un impact négatif significatif sur la santé mentale ou physique
  - l'environnement ou le voisinage représente une menace sérieuse ou grave

## Explications supplémentaires / raisons de la demande de transfert :

**COMPOSITION DU MÉNAGE (à compléter pour chacun des membres)**



CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT ACTUEL			
Étage du logement			
Nombre de chambres à coucher			
Immeuble accessible	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Immeuble avec ascenseur	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT DE TRANSFERT			
<input type="checkbox"/> Familles	<input type="checkbox"/> Retraités		
<input type="checkbox"/> 1 c.c. (3½)	<input type="checkbox"/> 2 c.c. (4½)	<input type="checkbox"/> 3 c.c. (5½)	<input type="checkbox"/> 4 c.c. (6½)

**Je déclare :**

- Ne pas avoir de dette envers mon locateur;
- Ne pas avoir de plainte ou de dossier en cours au Tribunal administratif du logement;
- Que les renseignements fournis plus hauts sont complets et véridiques.

***Je soussigné(e), reconnais avoir lu le règlement concernant la demande de transfert obligatoire et j'accepte de me conformer aux termes et conditions.***

- J'autorise l'OMH de Lanaudière Sud à communiquer avec le professionnel associé à une demande et communiquer les informations requises.

Signature locataire : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Faire parvenir vos documents de demande de transfert de logement :**

- Par la poste : 1309 boul. des Seigneurs, suite 101, Terrebonne (QC) J6W 5B1
- En personne : trappe à courrier du 1309 boul. des Seigneurs, suite 101 Terrebonne (QC) J6W 5B1
- Par télécopieur : (450) 471-9434
- Par courriel : [infosac@omhls.com](mailto:infosac@omhls.com)

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec l'OMHLS au (450) 471-9424 poste 223.

Espace réservé à l'administration de l'OMH de Lanaudière Sud		
Numéro de transfert :		
<b>Traitement de la demande</b>		
En analyse <input type="checkbox"/>	Acceptée <input type="checkbox"/>	Refusée <input type="checkbox"/>
<b>Commentaires</b>		

Dernière MAJ 2021-01-15